

**MULTICULTURALISME DENSE OU VIOLENCE MASSIVE :
Quatre scénarios possibles**

RELIEF 5 (2), 2011 – ISSN: 1873-5045. P 59-74

<http://www.revue-relief.org>

URN:NBN:NL:UI:10-1-112476

Igitur publishing

© The author keeps the copyright of this article

Les meilleurs ennemis, contrairement à une idée reçue, ne se recrutent pas dans la différence, mais dans la ressemblance et la proximité.

Hastings et Ferron (2002, 45)

Il y a tant de présences dans une ronde de tambours, tellement de langues dans un chœur de reggae ou dans une phrase de Faulkner, tellement d'archipels dans une volée de jazz. Et combien d'énormes rires de libération, de jubilation, quand tout cela se rencontre.

Glissant et Chamoiseau (2007, 20)

Devant leur pluralisation ethnoculturelle augmentant chaque jour davantage, les États peuvent recourir à quatre principaux modes d'action: l'assimilation qui est une forme d'exclusion dans ses formes les plus violentes (monoculturalisme); la différenciation altérisante (interculturalisme); l'institutionnalisation de type pluraliste (multiculturalisme); et l'intégration à caractère relationnaliste (transculturalisme). À partir du cas canadien, ce texte propose principalement de mieux définir ces grandes approches à la gestion contemporaine du pluralisme ethnique, suggérant notamment d'entrevoir le transculturalisme comme une forme de « multiculturalisme dense » donnant une direction normative à ce qui autrement peut demeurer un cadre surtout légaliste qu'il s'agirait donc de mieux approfondir.

In the face of growing ethnic and cultural diversification, States can rely on four main modes of action : assimilation as a form of exclusion in its more violent forms (monoculturalism); dualizing differentiation (interculturalism); pluralist institutionalization (multiculturalism) and relational integration (transculturalism). Based on the case of Canada, this paper seeks to better define these approaches to the contemporary management of ethnocultural diversity, while more particularly suggesting to consider transculturalism as a form of 'deep multiculturalism' providing normative indications to an otherwise mostly legalist framework.

Les données sont connues: il n'existerait actuellement et ce à l'exception de cas fort rares, aucune société dans le monde qui soit ethnoculturellement homogène. À l'inverse, les sociétés contemporaines sont plutôt largement en prise avec un pluralisme grandissant qui ne semble contournable que par des moyens politiques drastiquement inverses au multiculturalisme qu'ont pour leur part préféré depuis plusieurs décennies de nombreuses sociétés-hôtes de l'immigration mondiale, dont le Canada, que nous aborderons ici de plus près. Mais amorçons plutôt le propos de ce qui suit par une mise en scène permettant de clarifier les contours des différentes approches actuellement disponibles en matière de pluralisme ethnoculturel, soient le monoculturalisme, l'interculturalisme, le multiculturalisme et le transculturalisme.

Prenons le domaine de la musique qui se prête fort bien à un tel exercice des points de vue tant conceptuel que plus expérientiel, le cas d'une performance à laquelle nous assisterions à titre de simples spectateurs. Pour commencer, une performance monoculturaliste constituerait en un événement dans lequel disons un musicien d'origine quelconque jouerait un genre musical donné à l'aide d'un instrument traditionnel unique, prenons un violon (langspil) pour le cas hypothétique d'une performance de Rimur islandais. Nous avons ici un solo, dans sa forme la plus épurée, et pour lequel aucune variation plus contemporaine ni fusion avec d'autres genres ne sont particulièrement recherchées.

Cette même performance prendrait une couleur interculturaliste allant dans des directions moins puristes à partir du moment où nous aurions ce même musicien, tirant toujours de son langspil des airs issus du répertoire traditionnel, mais partageant cette fois-ci la scène avec un second musicien venant d'une tradition ou d'un genre distincts, prenons une chanteuse de gorge Inuk. Nous avons maintenant deux solos, se répondant parfois, mais la plupart du temps, se succédant l'un à l'autre sans qu'il n'y ait nécessairement d'interinfluences voire même de dialogue. Les musiciens s'écoutent, se répondent parfois: ce sont deux monologues successifs.

La scène deviendrait encore un peu plus dynamique dans un troisième mode cette fois-ci à couleur multiculturaliste. Ici, notre violoniste islandais et notre vocaliste autochtone seraient rejoints par au moins un troisième musicien, issu d'une autre tradition, disons un percussionniste du nord de l'Inde jouant de la tabla. Ils continueraient ensemble d'explorer les répertoires de chacun, mais cette fois-ci avec le souci d'une écoute mutuelle plus poussée, de réponses, même si encore cloisonnées, tentant cependant de trouver malgré les différences des harmonies communes. En sus des instruments traditionnels représentant au moins trois répertoires culturels distincts, nos musiciens seraient probablement habillés de leurs atours les plus ethniquement distinctifs. Voilà pour le multiculturalisme.

Le quatrième et dernier cas de figure en est celui où ces mêmes trois (ou plus) musiciens pousseraient l'improvisation jusqu'à créer ensemble quelque chose de tout à fait inédit qui ne ressemblerait plus vraiment à aucune des traditions de chacun, qui s'en nourrirait certes, car ils identifieraient voire inventeraient des résonances faisant qu'elles ne se présenteront plus tant dans leurs différences que dans leurs affinités. D'ailleurs les musiciens n'auraient plus nécessairement pour but de jouer d'un instrument ou d'un genre en association quelconque avec leurs origines nationales respectives, et ils s'habilleraient comme bon leur semble. Après tout, la musique est un langage en soi qui échappe souvent aux frontières étatiques comme aux codes et aux traditions figés dans le temps, les mélomanes savent bien pour leur part que le métissage continu est distinctivement fondateur en musique. C'est donc dans ce quatrième scénario qu'il s'agit de transculturalisme, c'est-à-dire un mode relationnel, transformationnel, au résultat imprévisible. En somme et comme nous le verrons dans ce qui suit, il s'agirait d'une forme vivante de ce que nous pourrions appeler un « multiculturalisme dense », et un registre des moins documentés puisqu'il ne semblerait, pour le moment du moins, exister aucune politique publique se réclamant ouvertement d'une telle orientation.

Avec à l'arrière-plan ces quatre scénarios possibles en matière de configuration de la diversité ethnoculturelle, le propos principal de ce texte sera de discuter des contours d'une approche transculturaliste surtout du cas du Canada, qui compte avec l'Australie parmi les sociétés les plus diversifiées dans le monde, et ce en vue de dégager certaines positions pouvant inspirer des politiques. Contextualisons maintenant ce cas dans le monde international.

Diversité ethnoculturelle dans le monde: un bref panorama

Un simple coup d'œil aux fiches par pays et régions d'intérêt sécuritaire de la Central Intelligence Agency (CIA)¹, caractérisant chaque cas sous divers angles dont celui de l'ethnicité, nous apprend notamment que, mis à part les cas plus internationalement isolés de la Corée (nord et sud), le Japon, l'île danoise Farö ou l'Islande, qui comptent pour un pourcentage atypiquement élevé d'homogénéité ethnique (dépassant les 95%)², l'écrasante majorité des populations nationales dans le monde sont de nature bien plus diversifiées qu'on ne pourrait le croire de prime abord. Certaines, comme la plupart des petites sociétés postcoloniales des Caraïbes, du Pacifique ou des Amériques, sont à caractère fortement métissé ('mixed' dans la terminologie de la CIA), dans des proportions dépassant parfois largement les 50% comme c'est le cas pour l'île caribéenne d'Aruba, ou encore Madagascar, le Cap-Vert, sans oublier bien sûr, le Brésil.³ Entre ces extrêmes, homogénéité relative et métissage marquant, l'écrasante majorité des sociétés dans le monde composent pour la plupart avec un

paysage ethnoculturel comptant généralement un ou deux grands groupes majoritaires, suivis d'une constellation variée suivant le cas de plus petites communautés implantées de plus ou moins longue date.

Une telle diversité ethnique et culturelle dans le monde n'est pas pour décroître dans un futur prévisible, à moins de resserrements drastiques voire totalitaires dans la gestion des frontières internationales. Lorsqu'on regarde les chiffres publiés par l'ONU, l'accélération des migrations est notable sur les derniers 50 ans. Si le nombre de migrants dans le monde était de 75 millions en 1965, en 2010 ce chiffre a quasiment triplé, passant à 215 millions d'immigrants. Pendant la même période, la population mondiale a un peu plus que doublé, passant de 3 à 7 milliards d'habitants. Donc lorsqu'on parle d'une explosion du nombre de migrants en circulation dans le monde, cela doit être nuancé par le fait que la population a également augmenté. La proportion entre nombre d'habitants dans le monde et nombre de migrants n'a en fait pas dramatiquement varié (sur les dernières cinquante années du moins). Mais si l'on regarde la croissance démographique des grands pays récepteurs de l'immigration comme le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, ils indiquent tous avoir les taux de croissance démographique les plus faibles au monde. On voit donc bien que ce qui change considérablement depuis plusieurs décennies, ce n'est pas le fait qu'il y ait des hordes grossissantes de migrants en circulation mondiale (ceux-ci ne constituant que 0,3 % de la population internationale), c'est plutôt que la proportion relative d'immigrants dans la population totale de certains pays-hôtes a augmenté, amenant donc éventuellement à une exacerbation des perceptions politiques et sociales de cette présence accrue. D'ou, justement, l'importance pour les États de mettre au point des politiques sinon claires du moins explicites, de gestion de la diversité, dont je parlerais maintenant.

Migration, pluralisme, ou.... violence: quatre scénarios possibles

Dans la littérature scientifique comme dans les pratiques politiques ou citoyennes, on connaît assez bien les modèles multiculturalistes (dans le sens légaliste plus que strictement ethnique du terme) en vigueur depuis le début des années 70 au Canada et en Australie, ainsi que depuis plus récemment ailleurs comme aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ou encore en Colombie. Également depuis quelques années, on se familiarise aussi davantage avec les modèles politiques d'orientation interculturelisme, qui font valoir une approche critique du multiculturalisme, pour mettre différemment l'emphase sur la préservation d'une culture de référence en interaction avec une ou des cultures qui pourraient en menacer la continuité; les cas du Québec, de la Belgique, de la Catalogne ou des autochtones des Amériques sont souvent cités comme étant paradigmatiques d'une telle perspective. On connaît aussi une littérature

parallèle s'interrogeant pour sa part non sur les possibilités théoriques et pratiques de la gestion d'État du pluralisme ethnoculturel, mais à l'inverse, sur les cas dans lesquels un tel pluralisme a pu grandement ou en partie être réduit voire plus radicalement 'épuré', comme cela fut pour les génocides les plus documentés tels ceux au Rwanda, en Bosnie, ou en Allemagne nazie. On connaît par contre beaucoup moins, ce que proposent les approches transculturalistes ni quelles en sont les dimensions politiques, ou plus exactement, potentiellement politiques.

M'appuyant en partie sur les travaux du philosophe Wolfgang Ivers; de l'écrivain Édouard Glissant; du sociologue Stuart Hall; des écrits distinctivement transdisciplinaires du littéraire et sémiologue Patrick Imbert; ainsi que des écrits du politologue Will Kymlicka; j'ai dans d'autres textes conceptualisé des modèles multiculturalistes et interculturalistes (notamment dans Benessaïeh 2012a et 2012b; Benessaïeh et Imbert 2011; Benessaïeh 2010; 2008). Je proposerais ici de mieux lier la théorie à la pratique comme aux politiques. Pour simplifier le schéma qui se dessinera au fil de ce qui suit, considérons le cas de la Globalie avec en tête la métaphore de la performance musicale ouvrant ce texte, donc un pays quelconque, situé ou l'on voudra sur l'échiquier mondial, en prise avec quatre grands types de scénarios ethnoculturels et politiques distincts, envisagés sur un continuum fictif (et idéal-typique) allant du moins pluraliste au plus densément pluraliste. Ces quatre grandes approches seraient donc le monoculturalisme, l'interculturalisme, le multiculturalisme, et le transculturalisme.

Le premier scénario de type monoculturaliste, que j'appellerais exclusionniste, en est un qui, soit dans sa version républicaine démocratique, soit dans sa déclinaison totalisante aboutissant éventuellement au génocidaire, milite essentiellement pour l'idée selon laquelle le Globalien-type participerait d'une culture unique et unifiante, la culture globalienne, diffusée et validée par le gouvernement globalien. Cette culture se superposerait à toutes autres allégeances considérées secondaires ou rivales et donc dangereuses, que celles-ci soient de nature religieuse, politique, linguistique, ou ethnique. La littérature sur les génocides en témoigne clairement: le génocide survient là où une population donnée est volontairement et systématiquement altérisée ou extranéisée, déshumanisée et annihilée en raison même de sa différence à la communauté des perpétrateurs. Il s'agit là bien sûr de la déclinaison la plus extrême d'un programme monoculturaliste. Les travaux bien ficelés de Jacques Sémelin (2005), de même que les études pionnières de Leo Kuper (1981), Ted Gurr (1994) comme des Canadiens Frank Chalk et Kurt Jonassohn (Chalk et Jonassohn 1990; Jonassohn 1993) vont chacun dans leur manière de comprendre comment de telles extranéisations (j'emprunte l'expression à Jean-Louis Amselle 2008) surviennent du point de vue des perpétrateurs comme des victimes. Personne dans cette littérature ne semble pour

autant poser de liens entre diversité profonde et propension ou absence de propension à la violence massive, toutefois il serait prudent de suggérer que pour que de telles extranéisations puissent survenir, il faut au moins deux groupes majoritaires ou encore, un groupe majoritaire et un groupe minoritaire, dont les accès au pouvoir politique et économique sont largement disproportionnels. Les études vont en effet dans le sens de documenter les cas pour lesquels ce seraient dans les situations où un groupe ethniquement minoritaire soit au pouvoir politique et/ou économique que des violences massives de type génocidaire puissent contextuellement survenir. Alors donc, et tant que de telles violences massives ne semblent se faire dans les sociétés les plus ethnoculturellement hétérogènes (et surtout, démocratiques), on pourrait ainsi suggérer l'intérêt de creuser la question inverse: moins de diversité, plus de monoculturalisme, et donc plus de potentialité d'aboutir à des mesures extranéisantes des plus apparemment bénignes aux plus violentes.

Deuxième configuration possible, l'interculturalisme, que nous pourrions qualifier de différentialiste (voire de dualiste), et qui survient pour sa part soit comme une forme plus ou moins sophistiquée de monoculturalisme, ou comme une version alternative au multiculturalisme. En Globalie, un scénario de ce type signifierait simplement que la société serait divisée en au moins deux groupes ou communautés (ethnique, religieuse, linguistique ou autre), l'un des deux groupes se posant comme un référent identitaire différencié de tout autre, qu'il soit ou non majoritaire. J'ai aussi indiqué plus haut deux variantes principales à ce modèle. La première rapproche ce modèle du précédent, dans son potentiel exclusionniste, violent. De tristes exemples de cette forme d'interculturalisme résident notamment en l'expérience sud-africaine de l'apartheid (1948-1991), ou encore celle de l'esclavage noir dans les Amériques, où Blancs et non-Blancs étaient institutionnellement séparés par un mur racial, avec la prédominance écrasante des premiers sur les seconds. Les politiques de la 'carte d'identité' ethnique au Rwanda et surtout le génocide des Tutsis en 1963 et en 1994 illustrent aussi, de manière encore plus radicale, cet interculturalisme exclusionniste qui s'énonce par un discours prônant le retour ou le maintien d'une unité communautaire dans la pureté identitaire du peuple (discours et imaginaires excellemment soulignés par Sémelin 2005 dans son analyse comparée du Rwanda, la Bosnie et l'Allemagne nazie), soit un discours typiquement monoculturaliste parce qu'exclusionniste, s'énonçant toutefois dans le registre interculturaliste du « nous autres; les autres ».

Dans sa seconde acceptation, le scénario interculturaliste peut s'éloigner du monoculturalisme pour s'approcher un peu du multiculturalisme. Dans cette déclinaison, l'emphase n'est pas tant mise sur l'exclusion de l'autre ou l'idéalisation d'un retour à la pureté identitaire, elle est plutôt mise sur le rapport entre le groupe de

référence (qu'il soit ou non majoritaire) validé et appuyé par l'État, et l'autre ou les autres groupes, qui seront indifféremment étiquetés de 'néo-Globaliens' ou encore de 'pas-tout-à-fait-Globaliens' (et tel que discuté par Régine Robin pour le cas du Québec, 2011). Dans un contexte démocratique, cette forme d'interculturalisme revient à prôner une gestion relativement harmonieuse de la diversité ethnoculturelle mettant l'accent sur le dialogue, la compréhension ou au moins la tolérance entre Globaliens et néo-Globaliens, tout en réitérant la centralité des valeurs, de la mémoire et de la culture globalienne qu'il s'agirait de préserver et de promouvoir nationalement. Pour le cas du Québec, j'ai à quelques reprises proposé des analyses exhaustives du matériel ayant alimenté les travaux de la Commission Bouchard-Taylor dans le cadre de l'extraordinaire consultation publique dirigée par l'historien Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor en 2007 et 2008 (Bouchard et Taylor 2008; Robin 2011; et Labelle et Dionne 2011 pour une perspective hyper-interculturaliste).

Le troisième scénario que j'appellerais pluraliste, demeure malgré tout assez mal compris en dehors des sociétés qui l'ont adopté comme politique officielle. En Globalie, une polis multiculturelle verrait des citoyens conversant et circulant librement, chacun vêtu soit de la tenue globalienne, soit de vêtements marquant visiblement son appartenance ethnique. Mais comme le rappelle si joliment Will Kymlicka dans un article récent (Kymlicka, 2010), le multiculturalisme n'est pas que la célébration de la diversité ethnoculturelle faisant que dans les sociétés industrielles et post-industrielles, on puisse pratiquer le yoga tantrique de l'Inde, susurrer des chants de gorge, se vêtir en Kimono cérémoniel, ou danser le reggae chez soi comme ailleurs. Cette diversité accrue dans le domaine des biens culturels est un aspect du multiculturalisme, mais il ne s'y réduit pas. D'autres critiques ont aussi souligné, à l'instar de Neil Bissoondath, l'idée de la ghettoïsation croissante des communautés culturelles encouragées à se cantonner dans leurs traditions anciennes sous le couvert de régimes multiculturalistes prônant la tiède coexistence plus que l'intégration véritable des communautés culturelles de récente immigration. Certains encore ont ainsi suggéré, à la suite de Alibhai-Brown (2000) ou de Ryan (2010), que le multiculturalisme en tant que politique publique pouvait contribuer à l'isolement social et au manque de représentation politique des communautés issues de l'immigration, tout en banalisant et dépolitisant leurs pratiques culturelles. Pour Kymlicka (2010), ces critiques caricatureraient la réalité à outrance, car de son point de vue ce qui compte n'est pas tant la pratique du multiculturalisme et ses écueils, que le fait, bien plus important, que ce soit l'unique modèle politique et théorique disponible qui sache concilier citoyenneté démocratique au respect des droits humains fondamentaux.

Le dernier scénario que je qualifierais de relationnaliste, converse avec chacune des approches précédentes tout en leur opposant une conception non-essentialiste de la notion de culture qui tranche avec celles le plus généralement envisagées jusqu'ici. En effet les trois scénarios entrevus précédemment reposent chacun sur les prémisses interreliées de l'unicité, la stabilité et la séparabilité des cultures, ainsi que de leur imperméabilité les unes aux autres, des prémisses qui ont certainement à voir avec ce nationalisme méthodologique finement analysé par Ulrich Beck ou Andréas Wimmer saisissant le monde en terme de découpages et de frontières (Beck 2002; 2004; Wimmer et Schiller, 2002). Le cadre transculturaliste pour sa part, ne nie pas tant l'existence de frontières ou de distinctions entre les cultures, il porte surtout attention aux points de résonance, aux ouvertures et aux transformations mutuelles surgissant de la rencontre et de la relation entre individus, communautés culturellement différenciées.

Il s'agit, dans notre continuum de scénarios, d'une version dense ou approfondie du multiculturalisme qui, s'il pose les conditions du pluralisme comme du vivre-ensemble dans la tolérance, le respect et l'observance de valeurs fondamentales en matière de droits humains, continue cependant de penser les cultures dans leur différenciabilité, et surtout, n'indique pas suffisamment sur le plan normatif, la manière dont au delà de la coexistence, les modalités par lesquelles les communautés ethnoculturellement diverses dialogueront, se transformeront et plus encore, pourraient agir dans le sens de la création de nouveaux repères issus de la rencontre continue avec le présumé différent. En Globalie, un tel modèle pourrait se traduire avec l'idée que l'éducation globalienne mette une emphase aiguë sur l'apprentissage des langues employées au pays comme ailleurs, que les cours d'histoire mettraient pour leur part l'accent non pas sur une mémoire et un patrimoine ancrés sur le sol, le sang et la langue, mais plutôt sur un imaginaire collectif posant les fondements du pays sur la rencontre entre ses citoyens. Le musée national de la Globalie, la Radio ou la télévision nationale travailleraient aussi en ce sens de promouvoir non pas un passé mémoriel vantant les mérites d'une unité originelle aujourd'hui révolue, mais un présent mobile, pluriel et mouvant, axé sur l'émergence d'un 'nous' orienté vers les lendemains.

Avec ces quatre scénarios en tête un tant soit peu clarifiés, que j'ai distingués pour des besoins de clarté conceptuelle puisqu'en réalité ils se chevauchent parfois (à l'exception bien sûr du premier et du dernier qui sont aux antipodes l'un de l'autre), nous sommes maintenant plus en mesure de regarder de plus près le cas spécifique du Canada.

Le cas canadien: mesurer et représenter l'identité nationale

Le cas canadien semble notamment se distinguer par son emphase sur le pluralisme

ethnoculturel (explicitement multiculturaliste) plus que la promotion d'une identité nationale ancrée ou historiquement partagée par un groupe exclusif ou majoritaire. Une telle emphase à la fois pluraliste et inclusive peut mieux se comprendre lorsqu'on envisage le fait que le Canada, avec l'Australie, constitue la société la plus pluriculturelle au monde. En plus de sa population autochtone native (rarement visibilisée dans les statistiques multiculturalistes), plus d'un cinquième de sa population actuelle est issue de l'immigration – ce qui veut dire née ailleurs sur que sur le territoire national – plus les Canadiens de deuxième, troisième et plus issus de l'immigration⁴.

D'ici 20 ans, les autorités prévoient que les populations issues du sud asiatique et de la Chine constitueront les plus importants groupes au pays. En 2031, ce n'est pas un cinquième de sa population mais jusqu'à la moitié (soit 46%) de la population canadienne qui sera issue de l'immigration internationale (de 1ère et 2e génération). Et en 2031 trois citoyens sur 10 seront issus des minorités visibles (selon les chiffres de Citoyenneté et Immigration Canada). On parle donc, dans le cas du Canada, d'au moins 7 à 8 millions de personnes immigrées, ce qui équivaut à peu près à la population actuelle de la province du Québec ou encore du Paraguay. Et cela dit sans oublier le fait que ce chiffre approximatif est probablement bien en-dessous de la réalité, car si l'on comptait les invisibles de la statistique, tels les enfants de deuxième et autres générations de l'immigration, les autochtones avec ou sans leurs 'cartes d'identité', les sans-papiers comme ceux qui sont dans l'attente d'un statut migratoire quelconque, et tous les ex-pat comme les globe-trotters qui ne sont que de passage parfois sur de nombreuses années, le total en serait certainement beaucoup plus élevé.

Donc et compte tenu de l'ampleur du phénomène qui demeure difficile à mesurer avec exactitude, et en dehors de l'action plus normative de Citoyenneté et Immigration Canada qui pour sa part régit la manne des entrées et sorties dans le pays, il existe au Canada un ministère particulier s'occupant explicitement de la promotion d'une 'identité nationale' canadienne. Il s'agit du Ministère du Patrimoine canadien. Ce ministère en charge de promouvoir et préserver la diversité culturelle nationale agit essentiellement par le biais de son agence Patrimoine Canadien/Canadian Heritage (PCH), ainsi que de la société d'État CBC/Radio Canada, qui encadre le radiodiffuseur public national du même nom. CBC/Radio-Canada, qui diffuse du contenu canadien à plus de 99% de ses journées complètes de radiodiffusion, en un total de quinze langues dont huit langues autochtones⁵, et Patrimoine canadien, ont respectivement été créés en 1936 et en 1993.

Sur son site internet, Patrimoine canadien définit dans ces termes ses grandes orientations stratégiques: « Nous encourageons une forte identité canadienne en misant sur une citoyenneté active et engagée, et la reconnaissance que le Canada est

enrichi par ses communautés francophones et anglophones, les communautés autochtones et l'ensemble de ses communautés pluralistes ». Radio-Canada pour sa part, affirme dans son Plan stratégique de 2010-2015 (accessible en ligne): « nous continuerons de produire des émissions qui contribuent à façonner une identité nationale partagée. (...) Nous présenterons une plus grande diversité de voix sur nos ondes et nous refléterons davantage la diversité du pays dans notre programmation ». Notons d'emblée dans ces deux extraits illustratifs du discours public canadien la récurrence des termes 'pluralisme', 'communautés' (au pluriel), 'identité', et bien sûr, 'diversité'. Dans ces extraits, on nage en plein multiculturalisme pluraliste tant officiel que plus conceptuel explicité plus haut.

Cependant, et lorsqu'on analyse de plus près l'action réelle de 'Patrimoine canadien' comme de Radio-Canada, il s'avère que la pratique du multiculturalisme semble aller au-delà de la simple cultivation de la diversité centrale au scénario multiculturaliste. Il s'avère également que nous sommes assez loin de ce que de nombreux critiques ont qualifié de 'ghettoïsation' du paysage culturel canadien encourageant supposément chaque communauté culturelle à se cantonner dans son authenticité, et à s'isoler socialement et politiquement des communautés institutionnellement dominantes. Pour ne prendre que le cas de CBC/Radio-Canada au Québec, l'espace radiophonique du diffuseur offre pour sa part et depuis de nombreuses années une place notable aux animateurs et aux artistes québécois d'origines diverses, comme aux musiques du monde et ce, sur ses trois stations de radio. Cette politique de diversité intégrée du contenu voire de pluralisme profond, qui fait l'identité sonore distinctive du radiodiffuseur, s'apparente davantage, si nous revenons à nos quatre scénarios discutés plus haut, au transculturalisme qu'au multiculturalisme. Pluralisme profond donc, significativement distinct du modèle multiculturaliste qui aurait dans ce cas radiophonique plutôt donné lieu à un vaste collage bigarré de contenus compartimentalisés ou sans liens particuliers les uns avec les autres. Et ici, nous sommes plutôt en prise avec des pratiques allant dans le sens d'une mise en relation dynamique, synergique, des productions culturelles issues d'une variété de traditions et de répertoires musicaux du monde, et dans le sens d'une mise en scène médiatique de l'identité culturelle canadienne.

Au delà des discours: l'identité nationale canadienne en action

'Patrimoine canadien' a pour responsabilités principales l'application de la loi sur le multiculturalisme par le biais du financement et la promotion d'activités en lien avec les arts et la culture, le patrimoine matériel et immatériel, les droits en matière de diversité culturelle (incluant les droits autochtones et des femmes), les langues officielles, et les commémorations et célébrations. Les politiques d'appui aux activités

culturelles et artistiques des communautés issues de l'immigration sont ce qui semble caractériser le plus l'action directe de PCH en matière de promotion de la diversité et de mise en pratique tangible du multiculturalisme canadien. Or dans ce domaine et contrairement à ce que plusieurs détracteurs du multiculturalisme ont dénoncé, il semblerait ici encore et en résonance avec l'exemple de CBC/Radio Canada, que l'action de PCH ne se réduise pas à l'encouragement aux communautés de continuer de privilégier leurs pratiques ancestrales, non plus à ce qu'elles demeurent chacune gentiment séparées des autres, et ce faisant, isolées des deux cultures et langues officielles au Canada, et donc au bout du compte, structurellement ostracisées par un régime multiculturaliste visant selon certains justement cet isolement du divers ou du différent dans sa solitaire et splendide spécificité.

Contrairement à ces perceptions et comme le documentent fort éloquemment les sociologues McAndrew, Helly et Tessier (2005), l'action de PCH en matière par exemple d'appui aux festivals et manifestations culturelles semble avoir singulièrement évolué dans les derniers trente ans. PCH aurait ainsi délaissé petit à petit justement cette vision en silo visant autrefois à appuyer les communautés monoethniques souhaitant réaliser leurs projets culturels et artistiques chacune séparément de tout autre. L'approche plus récente de PCH consiste justement à encourager les projets culturels et artistiques démontrant qu'ils sont le fait de la fédération, l'alliance ou au moins l'interaction de plusieurs groupes ethnoculturels. McAndrew, Helly et Tessier (2005) observent dans leur étude exhaustive sur les transformations du financement aux organismes ethnoculturels par PCH que pour les années 1990, l'étude note également plusieurs tendances de fond, encore validées aujourd'hui, et survenant tandis que l'enveloppe budgétaire totale de PCH stagnait durant cette décennie et cela malgré l'afflux important de nouveaux immigrants, et qu'elle a même été plus récemment drastiquement réduite depuis l'arrivée des Conservateurs au pouvoir au gouvernement fédéral canadien en 2006 (encore au pouvoir à l'heure où ce texte est rédigé, soit 2012). Ces tendances de fond étant: un accroissement majeur du financement de PCH aux organismes culturels œuvrant dans la lutte antiraciste; une augmentation substantielle des initiatives visant la compréhension entre les cultures minoritaires et majoritaires et l'adaptation institutionnelle; une diminution notable des projets visant l'intégration et la participation des minorités à leurs associations (monoethniques); et pour finir, la presque disparition du soutien aux initiatives visant le soutien des langues et des cultures minoritaires.

Que retenir de ces données éclairantes? Deux choses. Premièrement que la critique soulevant la possibilité que l'action multiculturaliste canadienne favorise la ghettoïsation des communautés ethnoculturelles semble largement démentie par le

type de projets et de récipiendaires que PCH vise à soutenir. Les projets issus d'organisations monoculturelles étant comme on l'a vu en déclin drastique face à la montée de projets issus d'organismes pluriculturels: « ... les communautés ayant été, plus que jamais, incitées, d'une part, à entrer en contact avec l'ensemble des autres groupes et, d'autre part, à interagir avec la société globale » (McAndrew, Helly et Tessier 2005, 20). Deuxièmement, que la thèse critique du multiculturalisme selon laquelle la politique viserait à encourager les pratiques culturelles ancestrales ou folklorisantes des communautés minoritaires, semble également largement contredite, ne serait-ce qu'en prenant note du déclin majeur des soutiens aux langues et cultures minoritaires, et ce au bénéfice des projets à caractère plus global ou social visant une meilleure compréhension entre cultures minoritaires, entre elles-mêmes, et surtout entre elles et les cultures majoritaires du Canada anglais et français.

Pour finir, nous avons vu précédemment que dans les deux exemples évoqués du radio-diffuseur CBC/Radio Canada et de l'agence Patrimoine canadien/Canadian Heritage (PCH), et pour lier nos propos à la grille conceptuelle discutée jusqu'ici:

- (1) il n'est aucunement question de monoculturalisme exclusionniste;
- (2) il est rarement question d'interculturalisme différencialiste;
- (3) on y réfère abondamment au multiculturalisme pluraliste; et
- (4) et cela toutefois dans un souci intégrateur, relationnel et potentiellement synergique qui relève davantage du registre transculturaliste que nous avons défini plus haut.

Ce quatrième registre, encore une fois, doit être entendu non pas dans son antagonisme radical avec les trois scénarios précédents, car s'il en est conceptuellement (ou épistémologiquement pour être plus précis) distinct puisque ancré dans une compréhension relationnelle et dynamique de la notion de culture rompant avec les autres approches, il doit surtout être saisi dans sa continuité éventuelle avec le modèle multiculturaliste qu'il approfondit et densifie dans des directions normatives et pratiques qui ne relèvent plus seulement de la seule mise en présence institutionnellement encadrée des diversités amenées ou pas, à entrer en relation.

Conclusion: un multiculturalisme dense?

Dans ce qui précède, l'approche transculturaliste a été surtout présentée comme une déclinaison multiculturaliste allant dans le sens d'une profondeur accrue: l'État se retirant éventuellement des formes les plus caricaturales de représentation symbolique des groupes culturels présents car ne reconnaissant pas nécessairement leurs marqueurs identitaires et héritages exclusifs comme devant investir la place publique voire les représentations admises de l'identité nationale, tout en agissant

volontairement dans le sens de valoriser le pluralisme culturel qu'il pourrait appuyer par des politiques tout à fait ciblées. Dans le mode transculturaliste, il tablerait ainsi sur la mise en relation continue, parfois seulement stratégique mais néanmoins soutenue, entre apparemment différents ainsi que sur l'émergence fluctuante, vivante et imprévisible, d'identités culturelles composites, changeantes, qui soient le fruit de la rencontre et de la transformation mutuelle de ceux qui y sont plongés. Le musée, la radio ou les manuels scolaires prômus par l'État privilégiant une telle approche auraient donc principalement pour consigne d'éviter d'essentialiser les identités culturelles parties du 'tout' national, de valider une culture ou l'autre, ou de légitimer un héritage sur tout autre, pour plutôt encourager des discours et des pratiques visant à exprimer des représentations identitaires, culturelles et artistiques qui soient l'écho d'une réalité en mouvance dans laquelle se créent, se rencontrent et se recréent continuellement les cultures partie d'un 'nous' ouvert sur l'avenir.

Un tel 'nous' fluctuant pourrait donc reposer autrement, sur des conceptions de l'identité comme rhizome et non racine, comme l'observait si finement Édouard Glissant en poussant à maturité l'image développée par Gilles Deleuze et Félix Guattari, les identités-rizomes se nourrissant de leurs enchevêtrements mutuels dans une écologie de coévolution et de coadaptation organique, tandis que les identités-racine iraient plutôt en grossissant tout en étouffant parfois ce qui les entoure, en prédatrices animales. Les identités-racines peuvent aussi être entrevues comme des îles, séparées et distinctes les unes des autres (comme le formule Welsh 1999), contre la conception alterne des identités-rhizomes comme des réseaux au sein de réseaux. Un tel cadre en fin de compte et pour tenter d'en finir ne serait-ce que momentanément, nous inviterait principalement à repenser critiquement les notions d'identité nationale, de frontières, et de séparabilité des cultures dans un souci de mieux entrevoir les résonances, les co-adaptations stratégiques et les relations continues entre ce qui semble encore pour de nombreux observateurs, relever de l'inéluctablement différent, du rival, voire parfois du dangereux. Car comme le soulignent avec éloquence les deux exergues ouvrant ce texte en introduction, s'il est vrai que les meilleurs ennemis sont souvent ceux que l'on connaît le mieux, c'est aussi par la rencontre avec cet apparemment différent que les proximités se dévoilent le mieux. Citons pour clore enfin la joliesse souvent aiguisée de Glissant et Chamoiseau (2007, 20):

Ce n'est pas parce qu'une communauté accueille des étrangers, consent à leurs différences, même à leurs opacités, qu'elle se dénature ou risque de périr. Elle s'augmente au contraire, et se complète ainsi. Elle donne de l'éclat à ce qu'elle est, à ce qu'elle a, comme à ce qu'elle devient, et elle offre cet éclat qui de s'offrir reçoit.

Notes

1. Suite à la création de la CIA (1947), le *World Factbook* de la CIA caractérise annuellement depuis 1962 de manière détaillée, quoi que parfois un peu générale, chaque pays du système international sous les angles historique, géographique, social, ethnoculturel, économique et transfrontalier. Voir <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2075.html#ca> (consulté le 9 décembre 2011).
2. Cela dit et même lorsque le CIA Worldbook (édition de 2009) indique de tels pourcentages d'homogénéité ethnique, on peut lire entre les lignes qu'il s'agit de généralisations statistiques ou techniques qui demanderaient à être examinées. Par exemple, l'Islande, reconnue pour sa grande homogénéité ethnique est décrite comme suit : 'homogeneous mixture of descendants of Norse and Celts 94%, populations of foreign origins 6%', soit, en français: *mixture homogène de descendants des Nordiques [Vikings] et des Celtes à 94%, populations d'origines étrangères 6%*. Notons ici la juxtaposition pour le moins étonnante des termes 'mixture' et 'homogène'.
3. L'institut brésilien de géographie et de statistique relève (recensement de 1990) que la population se composerait de 40% de Blancs, 50% de Métis, 8% de Noirs et 2% pour les autres minorités dont les Amérindiens, Et que plus de 100 nuances de traits physiologiques existeraient en sus à ces premières catégories, parmi ceux là les métis pouvant être *Caboclo* ou *Mameluco* (métissage de blanc + indien), *Mulato* (métissage de blanc + noir), ou *Cafuzo* (métissage d'indien + noir).
4. Pour le seul cas du Canada (chiffres de 2011 de Statistique Canada), les flux migratoires actuels sont majoritairement d'origine autre qu'européenne: on compte dans le pays plus de 200 langues parlées, après l'anglais et le français, soit: lw chinois, l'italien, l'allemand, le punjabi, l'arabe, l'ourdou et le tagaloq.
5. *CBC/Radio-Canada : Qui sommes-nous et ce que nous faisons*, disponible à <http://www.cbc.radio-canada.ca/apropos/pdf/who.pdf> (consulté le 20-10-11), page 2. *Le document 2015 Partout : pour tous : Plan stratégique quinquennal de CBC/Radio-Canada*, disponible à http://cbc.radio-canada.ca/strategie2015/document2015_2pager_f.pdf (consulté le 31-10-11), spécifie aussi les orientations du radiodiffuseur.

Ouvrages cités

- Yasmin Alibhai-Brown, *After Multiculturalism*, London, Foreign Policy Centre, 2000.
- Jean-Louis Amselle, *L'Occident décroché : enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Stock, 2008.
- Ulrich Beck, « The Cosmopolitan Society and Its Enemies », *Theory, Culture and Society* 19 (1-2), 17-44, 2002.
- Ulrich Beck, « Cosmopolitical Realism: on the Distinction Between Cosmopolitanism in Philosophy and the Social Sciences », *Global Network* 4 (2), 131-156, 2004.
- Afef Benessaïeh, « Understanding Transculturality », dans A. Benessaïeh (dir.), *Canada and the Americas: Multidisciplinary Perspectives on Transculturality*, Toronto, Antares, 1-13, 2008.
- , « Multiculturalism, Interculturality, Transculturality », dans A. Benessaïeh (dir.), *Transcultural Americas/Amérique transculturelles*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 11-38, 2010.
- , « Bouchard-Taylor à l'UNESCO : ambivalences interculturelles et clarifications transculturelles », dans K. Ertler, S. Gill, S. Hodgett et P. James (dirs), *Canadian Studies: The State of the Art/Études canadiennes: Questions de recherche*, Francfort, Peter Lang, 391-414, 2011.
- , « Après Bouchard Taylor », dans P. Imbert et B. Fontille (dirs), *Trans, multi, interculturalité, trans, multi, interdisciplinarité*, Québec, Presses de l'Université Laval (sous presse, 2012a).

---, « Transcultural Politics? The Canadian Case in Global Perspective », dans B. E. Beber et F. Mansouri (dirs), *Reframing Multiculturalism for the 21st Century*, Toronto, Presses de l'Université de Toronto (sous presse, 2012b).

Neil Bissoondath, *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*, Toronto, Penguin, 1994.

Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder L'avenir: Le temps de la conciliation*, Québec, Rapport de la Commission de Consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC), 2008.

Frank Chalk, et Kurt Jonassohn, *The History and Sociology of Genocides*, New Haven/Londres, Yales University Press/Montreal Institute for Genocide Studies (MIGS), 1990.

Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Rhizome*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.

---, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit (collection « Critique »), 1980.

Klaus-Dieter Ertler et Martin Löschnigg (dirs), *Canada in the Sign of Migration and Transculturalism: From Multi to Transculturalism/Le Canada sous le signe de la migration et du transculturalisme: Du multiculturalisme au transculturalisme*, Francfort, Peter Lang, 2004.

Benoît Gagnon (dir), *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Québec Amérique, 2010.

Édouard Glissant, *Poétique de la relation, Poétique III*, Paris, Gallimard, 1990.

---, *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993.

Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, *Quand les murs tombent: l'identité nationale hors-la-loi?* Paris, Institut du Tout-monde, Galaade éditions, 2007.

Ted Gurr, « People Against States: Ethnopolitical Conflict and the Changing World System », *International Studies Quarterly* 38, 347-377, 1994.

Serge Grunzinski, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999.

Stuart Hall, « The Question of Cultural identity », dans S. Hall et al. (dirs), *Modernity, an Introduction to Modern Societies*, Cambridge, Blackwell, 595-634, 1996a.

---, « Who Needs Identity? » dans S. Hall et al. (dirs) *Questions of Cultural Identities*, London, Thousands Oaks, 1-17, 1996b.

Ulf Hannertz, *Transnational Connections: Culture, People, Places*, Londres/New York, Routledge, 1996.

Michel Hastings et Élise Ferron, *L'imaginaire des conflits communautaires*, Paris, l'Harmattan, 2002.

Patrick Imbert, « Transculturalité et Amériques », dans A. Benessaïeh (ed) *Amériques transculturelles/Transcultural Americas*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 39-68, 2010.

---, « Multiculturalisms in the Americas », dans P. Imbert (dir.) *Multiculturalism in the Americas: Canada and the Americas*, Ottawa, University of Ottawa, Research Chair: "Canada: Social and Cultural Challenges in a Knowledge Based Society" Publisher, 2012, 10-40.

Kurt Jonassohn, « Prevention Without Prediction », *Holocaust and Genocide Studies* 1, 1-13, 1993.

Leo Kuper, *Genocide: Its Political Use in the Twentieth Century*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1981.

Will Kymlicka, *Multicultural Odyssseys, Navigating the New International Politics of Diversity*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

---, « The rise and fall of Multiculturalism? New Debates on Inclusion and Accommodation in Diverse Societies », UNESCO, 97-112, 2010.

Micheline Labelle et Xavier Dionne, *Les fondements théoriques de l'interculturalisme*, Montréal, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, rapport de recherche, 2011.

Walter Moser, « Transculturation: métamorphoses d'un concept migrateur », dans Fulvio Caccia, *La transculture et Vice Versa*, Montréal, Triptyque, 33-59, 2010.

- Gilles Paquet, *Deep Cultural Diversity: A Governance Challenge*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008.
- Régine Robin, *Nous autres, les autres*, Montréal, Boréal, 2011.
- Phil Ryan, *Multicultiphobia*, Toronto/Buffalo/Londres, University of Toronto Press, 2010.
- Semelin, Jacques, *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocide*, Paris, Seuil, 2005.
- Gildas Simon, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Collin, 2008.
- Charles Taylor et Amy Gutman (dirs), *Multiculturalism*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
- Wolfgang Welsh, « Transculturality - the puzzling form of cultures today », dans M. Featherstone et S. Lash (eds) *Spaces of Culture: City, Nation, World*, London, Sage, 194-213, 1999.
- Andreas Wimmer et Nina Glick Schiller, « Methodological Nationalism and Beyond: Nation-State Building, Migration and the Social Sciences », *Global Networks* 2 (4), 301-334, 2002.